

PROGRAMME DE LA FORMATION 2014

Mardi 22 Avril 2014

- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 Présentation de la formation et des objectifs
- 9h30 **Découverte de la vie associative**
- Loi 1901,
 - Les différentes formes juridiques des associations,
 - Les organes de fonctionnement d'une association,
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Découverte de la vie associative**
- Les statuts,
 - Les différentes ressources d'une association,
 - Comment créer et déclarer une association.
- 16h30 Collation
- 17h00 VTT
- 19h30 Diner
- 20h30 **Cas pratique (en 2 groupes)**
- Création d'une association (Assemblée Générale, Statuts, Fonctionnement)
- 22h30 Retour hébergement
-

Mercredi 23 Avril 2014

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Prévention et Secours Civiques niveau 1** : Formation théorique et pratique
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Prévention et Secours Civiques niveau 1** : Formation théorique et pratique
- 16h30 Collation
- 17h00 **Prévention et Secours Civiques niveau 1** : Formation théorique et pratique
- 19h30 Diner
- 20h30 **L'organisation de manifestation**
- Connaître les points et démarches incontournables,
- 22h30 Retour hébergement

Jeudi 24 Avril 2014

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Organisation du sport en France**
- Organisation du sport et mouvement sportif
 - Les services de l'Etat : le Ministère des Sports
 - Le Conseil Général de l'Aisne : la politique sportive clubs
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Gestion financière d'une association**
- Découverte des outils comptable de base
 - Etude d'une demande de financement CNDS
- 16h30 Collation
- 17h00 Course d'orientation
- 19h30 Diner
- 20h30 **Cas pratique (en 2 groupes)**
- Finalisation création d'association + Organisation d'une manifestation.
- 22h30 Retour hébergement

Vendredi 25 Avril 2014

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Responsabilité des dirigeants associatifs**
- L'assurance,
 - La responsabilité des dirigeants,
 - L'obligation de déclaration,
 - Les demandes d'autorisation.
- 11h00 **Construction du projet associatif**
- Acquérir les règles de base pour la construction du projet associatif.
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Finalisation des cas pratiques**
- 15h00 **Présentation des cas pratiques**
- Restitution des travaux du groupe 1,
 - Restitution des travaux du groupe 2.
- 17h30 Clôture de la formation
Intervention des personnalités